



Département des  
YVELINES

ARRONDISSEMENT DE  
VERSAILLES

CANTON DE  
VERSAILLES-SUD

République Française

**MAIRIE de CHATEAUFORT**

## **COMPTE RENDU**

### **DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**EN DATE DU 9 FEVRIER 2007**

Etaient présents : P.PANNETIER, P.BERQUET, G.TILMANN, E.DUPONT, C.RIGAL, M.THOUVENIN, M.PEREL, P.LEPEE, T.BOUIGES

Absents excusés : A.ROBLIN, pouvoir à P. PANNETIER  
E.NIVET, pouvoir à E.DUPONT  
G.BELFORT, pouvoir à P .BERQUET  
C.CLERC, pouvoir à G.TILMANN

Absents non excusés : JF GUTHMANN  
Secrétaire de séance : G.TILMANN

**20h30 : HUIS CLOS**

---

#### **Déclaration d'Intention d'Aliéner :**

A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas exercer de droit de préemption urbain sur les biens présentés par notaire et situés au 6 chemin de la Folie et 5 rue Traversière.

## **SEANCE PUBLIQUE**

---

A la majorité ( abstention : C.RIGAL, T.BOUIGES, contre : M.PEREL, P.LEPEE), le compte rendu de la séance du conseil municipal du 21 décembre 2006 est approuvé.

### **1/ Budget Primitif 2007**

---

Le Conseil municipal adopte à la majorité ( abstention : C.RIGAL, M.PEREL, G.BELFORT ) le budget primitif 2007 assainissement équilibré comme suit :

Section d'exploitation : équilibré en dépenses et recettes à : **32 400 €**  
Section d'Investissement : équilibré en dépenses et recettes à : **147 251 €.**

Le conseil municipal adopte à la majorité ( abstention : M.PEREL, G. BELFORT, contre : C.RIGAL ) le budget primitif 2007 équilibré en section de fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement équilibrée en recettes et dépenses : **1 852 890 €**

Le conseil municipal adopte à la majorité ( contre : M.PEREL, C.RIGAL, abstention G.BELFORT) le budget primitif 2007 équilibré en section d'Investissement comme suit :

Section d' Investissement équilibrée en recettes et dépenses à : **581 267 €**

### **2/ Dotation Globale d'Equipement 2007**

---

Le conseil municipal adopte l'avant projet de raccordement Internet des écoles maternelle et élémentaire à la majorité ( abstention : M.PEREL) .

### **3/ Centre de Loisirs : avenant au marché public de services**

---

Au vu du rapport de présentation préalable, le conseil municipal décide à la majorité ( contre : C.RIGAL, M.PEREL) d'autoriser le maire à lancer la procédure de mise en concurrence pour attribution du contrat de délégation de service public concernant la gestion du centre de loisirs sans hébergement situé 17 place de la mairie.

#### **4 / Syndicat d'Electricité des Yvelines : demande d'adhésion de la commune de Beynes**

---

Le conseil municipal donne à l'unanimité son avis favorable à l'entrée de la commune de Beynes dans le Syndicat d 'Electricité des Yvelines.

Informations diverses.

Questions diverses.

Parole au public.

La séance est levée à 23h30.

Le Maire

Patrice PANNETIER